





Comprendre le champ de la Protection de l'Enfance et ses publics pour travailler ensemble



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Laurence MICHAUX

Formatrice du cabinet AX'AIDE

Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur social et médicosocial, Laurence MICHAUX est directrice d'établissement et consultante en analyse des pratiques.

De formation initiale d'éducatrice-spécialisée et possédant un Master en évaluation des politiques publiques et un diplôme d'état d'ingénierie sociale, Laurence MICHAUX a cumulé plusieurs expériences professionnelles en tant que directrice départementale adjointe, directrice d'association dans la Protection de l'Enfance et possède une forte expérience en tant que formatrice notamment dans ce domaine.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tous professionnels des trois secteurs d'intervention du réseau PEP, PEVLC, PESP, PSMSS

Groupe de 6 (minimum) à 12 personnes (maximum)

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
- Jeudi 8 et vendredi 9 décembre 2022
- Jeudi 30 et vendredi 31 mars 2023

LIEUX DES SESSIONS

- Créteil (locaux FACE PEP)
- 100 % à distance possible
- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF MEMBRE PEP

550 € / personne / 2 jours 480 € / personne / 2 jours

TARIF MEMBRE PE

+

Le public à qui s'adressent les dispositifs de la protection de l'enfance est très hétéroclite du fait de l'inconditionnalité de son accueil. Le panachage de ce public engendre des besoins très hétérogènes, auxquels les dispositifs de la Protection de l'Enfance ne peuvent, à eux seuls, répondre.

Pour offrir à chaque jeune et à leurs familles une réponse adaptée à la singularité de chaque situation, il est indispensable que tous les acteurs du social, du sanitaire, du médico-social, du droit commun...construisent sur chaque territoire, un maillage partenarial ressource.

L'objectif de cette formation est de déconstruire une représentation souvent très caricaturale du secteur et du public de l'Aide sociale à l'Enfance afin que chaque professionnel, de sa place et avec ses compétences propres, puisse contribuer au maillage partenarial nécessaire à la construction de chaque parcours singulier visant l'inclusion.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Développer une meilleure compréhension du secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance -ASE- et des publics.
- Comprendre les enjeux et les mécanismes de coopération.
- Prendre en compte l'inconditionnalité de l'accueil.
- Comprendre et adopter une approche territoriale intersectorielle.

PROGRAMME

O Historique, fondements et principes de la Protection de l'Enfance

- Quelques chiffres pour mieux comprendre.
- L'articulation de l'action administrative et judiciaire.
- Le cadre de la Protection de l'Enfance.

Le dispositif de la Protection de l'Enfance en pratique

- Les circuits de la Protection de l'enfance : de la prévention à la protection.
- · Le panorama des mesures éducatives.
- Les lois de 2007 et 2016.

• Au fond, c'est qui le public de la Protection de l'Enfance ?

- Le principe de l'inconditionnalité de l'accueil.
- Les enfants victimes ou coupables ?
- · Les enfants en situation de handicap.
- Les jeunes majeurs.
- Les MNA.

L'accompagnement en Protection de l'Enfance, une approche éducative sociale et thérapeutique

- Les besoins fondamentaux de l'enfant (santé, scolarité, sécurité).
- La construction de parcours de vie.
- L'influence du contexte territorial.
- La nécessité d'un maillage partenarial.

Les modalités de coopération entre le secteur de l'ASE, la justice, le médico-social et le droit commun

- Comprendre les questions liées à la coopération, à l'articulation et à la complémentarité des actions menées.
- Analyse des mécanismes de coopération à partir de modalités concrètes mises en œuvre sur le terrain.
- La commission de gestion des situations de problématiques multiples.
- Des interventions concrètes pendant la crise sanitaire à renouveler.

• Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et méthodologiques.
- Échanges d'expériences des participants et questionnements des pratiques.
- Chaque participant envisage les actions d'améliorations de ses méthodes, outils ou pratiques actuelles.

O Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.

Vous inscrire: 01.41.78.92.60 / face-pep@lespep.org